

MAXI BONUS L'ASSURANCE DES BONS CONDUCTEURS

- À RETENIR -



**UN CONTRAT D'ASSURANCE
RICHE EN ATOUS**

LES CIBLES

Les conducteurs n'ayant fait l'objet d'aucune circonstance aggravante au cours des 60 derniers mois et justifiant d'un CRM compris entre 0.50 et 0.72.

LE PRODUIT

NOS GARANTIES

3 FORMULES AU CHOIX

GARANTIES INCLUSES	MINI	MÉDIAN	MAXI
RESPONSABILITÉ CIVILE	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
DÉFENSE PÉNALE ET RECOURS SUITE À ACCIDENT	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
RESPONSABILITÉ CIVILE ATTELAGE <750KG	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
INCENDIE		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
VOL ET TENTATIVE DE VOL		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
BRIS DES GLACES		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
CATASTROPHES NATURELLES		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
FORCES DE LA NATURE		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
CATASTROPHES TECHNOLOGIQUES		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
ATTENTATS ET ACTES DE TERRORISME		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
INSOLVABILITÉ DES TIERS		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
EQUIPEMENTS HORS-SÉRIE JUSQU'À 300€		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
DOMMAGES TOUS ACCIDENTS			<input checked="" type="checkbox"/>
VALEUR À NEUF 12 MOIS			<input checked="" type="checkbox"/>

A COMPLÉTER PAR

8 OPTIONS

- Garantie du conducteur jusqu'à 500 000 €
- Assistance 0 KM
- Assistance avec véhicule de remplacement
- Franchise prêt de volant modulable
- RC attelage >750 kg
- Franchise modulable : vol, incendie, dommages tous accidents (**MÉDIAN & MAXI**)
- Rachat de franchise bris de glaces (**MAXI**)
- Valeur majorée de 5 à 40 % en cas de sinistre total (**MAXI**)

INFORMATION :

Avec MAXIBONUS, les assurés, titulaires d'un CRM 0.50 depuis plus de 3 ans, bénéficient en qualité de bon conducteur, d'un « bonus gelé » qui vient compenser l'évolution normale du coefficient de réduction-majoration en cas d'accident responsable, afin que le tarif ne soit pas impacté.

VOS AVANTAGES

VOTRE COMMISSIONNEMENT



Une rémunération attractive avec un taux de commission variable et des frais de courtage annexes qui vous sont entièrement reversés.

DES EXPERTS ET SERVICES DÉDIÉS



- **Un accompagnement digital complet** avec le nouveau tarificateur simplifié et le paiement en ligne sécurisé
- **Un service spécial** pour les cas soumis à l'étude de dossier

ZOOM SUR UNE GESTION DÉDIÉE

Un service de gestion réactif qui traite vos demandes sous 48h.

- Par téléphone : **01 8005 5000**
- Par mail :

productioniard@sollyazar.com
pour les demandes concernant la gestion liée au contrat.

sinistreiard@sollyazar.com
pour toute déclaration d'un sinistre.

ACCOMPAGNEMENT COMMERCIAL

Nous vous proposons un accompagnement personnalisé et des formations tout au long de l'année pour vous aider dans la vente de nos produits.

Une équipe expérimentée est à votre disposition et à votre écoute pour répondre à toutes vos questions :

Service commercial : **01 40 82 81 49**
servicecommercial@sollyazar.com

Site dédié : www.sollyazarpro.com